

Journal n°63 : Le Mariage Civil 1

SOMMAIRE

Edito	page 1
Dossier :	
Le mariage civil	page 2
Une découverte	page 5
Un livret, une famille, une identité	page 6
Cap Mariage	page 7
A quatre mains	page 8
Les catholiques et leur mariage	page 9
La vie de l'association	
Assises nationales de la famille	page 13
Salon du nouveau départ	page 14
Le courrier des lecteurs	page 14
La vie des groupes	
Monseigneur Daucourt	page 16
Rencontres des régions	page 17
Le coin des livres	page 18
Session	page 22
Une journée d'étude	page 23

Editorial

Il fut un temps, pas très lointain, où le mariage civil était considéré en France par toute l'Église catholique comme une formalité légale sans importance. Entre deux baptisés, seul comptait l'engagement à l'Église, automatiquement sacramentel.

Une encyclique de Léon XIII en 1878 se était même exprimée contre le mariage civil. Si n'en est plus ainsi, il est cependant difficile de trouver des textes officiels sur la question. Les évêques de France, par exemple, en réfléchissant au mariage en novembre 2002 n'ont parlé, pour les chrétiens, que du mariage sacramentel comme acte public de décision de vie commune.

À l'opposé, l'Église Réformée de France considère comme mariage l'échange des consentements des époux devant témoins, donc à la mairie, les mariés allant ensuite au Temple pour écouter la Parole de Dieu et recevoir une bénédiction. Il nous a semblé important de parler de cet engagement devant la société.

Plusieurs personnes relatent comment ils ont vécu cet évènement et ce qu'il en reste aujourd'hui. Vincent Perret, d'Angoulême, resitue ce mariage civil français dans

histoire et souligne sa nécessaire revalorisation, par l'Église comme par l'État, au moment même où nos concitoyens s'en éloignent.

Le père Michel Legrain, apportant une nouvelle lecture historique, appelle une autre logique canonique que la actuelle et une autre gestion pastorale des couples. Certaines communes de France s'attelant à la préparation des unions civiles, des associations comme Cap Mariage proposent leurs services. Le Centre de Préparation au Mariage a, de son côté, consacré un numéro de sa revue au mariage civil ; vous en trouverez quelques extraits.

Ce mariage est aujourd'hui le seul acte public possible pour des chrétiens divorcés lors d'une nouvelle union ; aussi plusieurs diront dans le prochain numéro quelle importance il a revêtu pour eux. À vous, lecteurs, de prendre la plume ou le clavier, pour ajouter votre grain de riz.

Bruno Laurent.